

# L'Auvergne : Toujours indemne de Chancre Coloré du Platane

## Mais la vigilance s'impose



Madame, Monsieur le Maire,

Vous avez reçu au mois d'Avril 2008 une enquête sur le platane en région Auvergne, à propos de sa présence et de sa santé dans votre commune. Elle concernait plus particulièrement la maladie appelée « chancre coloré du platane » (*Ceratocystis platani*), maladie en pleine expansion en Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Midi Pyrénées. Les platanes atteints par ce champignon sont condamnés dans un délai de quelques mois à trois ans. Il n'existe pas de produit de traitement curatif : seule la destruction des arbres malades retarde la propagation de la maladie. Cette maladie n'a aucune incidence sur la santé humaine et animale.

La Fédération Régionale de Défense contres les Organismes Nuisibles (FREDON) vous remercie pour toutes les réponses que vous avez pu faire et pour le temps que vous avez consacré à ce questionnaire. La FREDON effectue ce travail dans le cadre de sa mission de service public déléguée par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche : il est maintenant l'heure de faire un bilan sur les renseignements issus de cette enquête et des observations de terrain effectuées depuis le lancement de cette dernière.

Cette enquête révèle que le platane est présent dans tous les départements de la région. Ce n'est pas en Auvergne une essence rare. La situation vis à vis du chancre coloré n'est pas inquiétante pour l'instant puisqu'aucun foyer n'a été détecté. La vigilance reste cependant de vigueur car des foyers actifs de la maladie sont proches du territoire auvergnat et que les implantations de nos platanes les exposent souvent à des blessures qui sont autant de portes d'entrées pour la maladie.

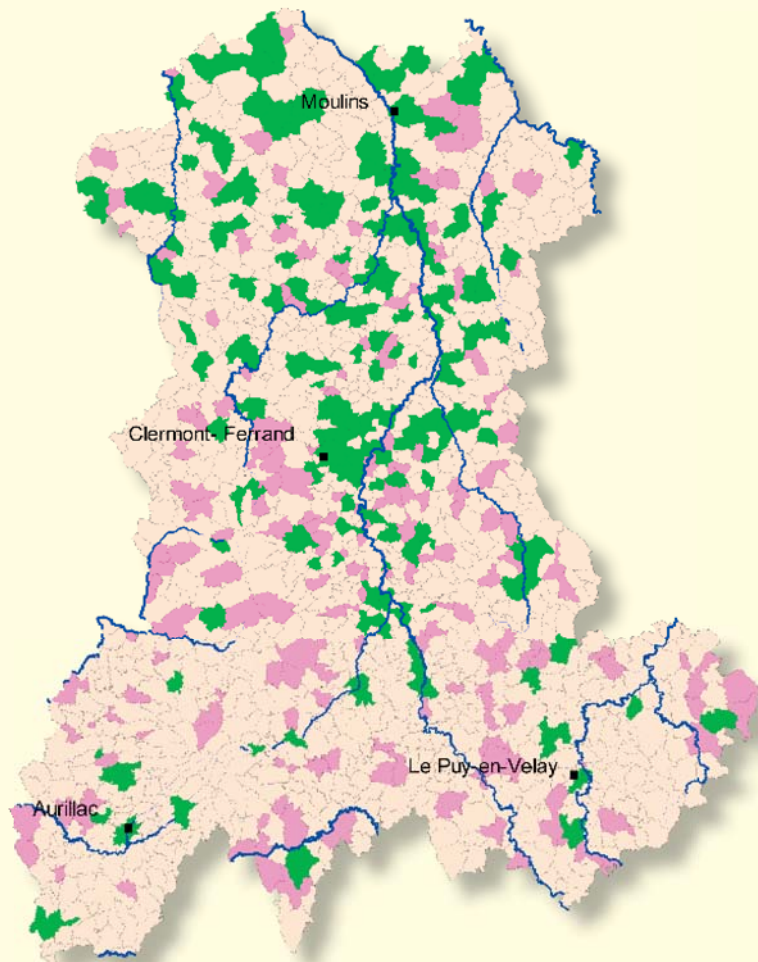
Bonne lecture...

Le Président de la FREDON Auvergne  
Joël PLANE



Présence du platane en Auvergne

communes non renseignées	(926)
communes déclarées sans platane	(194)
communes avec platanes déclarés ou observés	(190)



### Un retour d'enquête des plus satisfaisant

325 communes ont répondu au questionnaire soit près d'une commune sur quatre (24,8 %). Les départements les plus concernés par les platanes se sont plus investis dans l'enquête (Puy de Dôme 28,5% de communes ayant répondu, 27,8% dans l'Allier). Les communes sans platane nous ont également transmis leur questionnaire complété (59,7% des réponses). Cela constitue au total une information précieuse.

Dans son ensemble, l'information recueillie est de bonne qualité. L'identification de l'espèce ne pose pas de problème aux gestionnaires à quelques exceptions près.

On regrettera que quelques communes qui dans leur environnement possèdent un remarquable patrimoine de platanes (en nombre ou en arbres exceptionnels) ne se soient pas investies dans cet état des lieux.

Remarque : Les analyses suivantes ont été réalisées à partir des informations récoltées par l'enquête. Toutes les communes n'ayant pas répondu, les résultats ne sont donc que des estimations.

## Des platanes en Auvergne : où ?

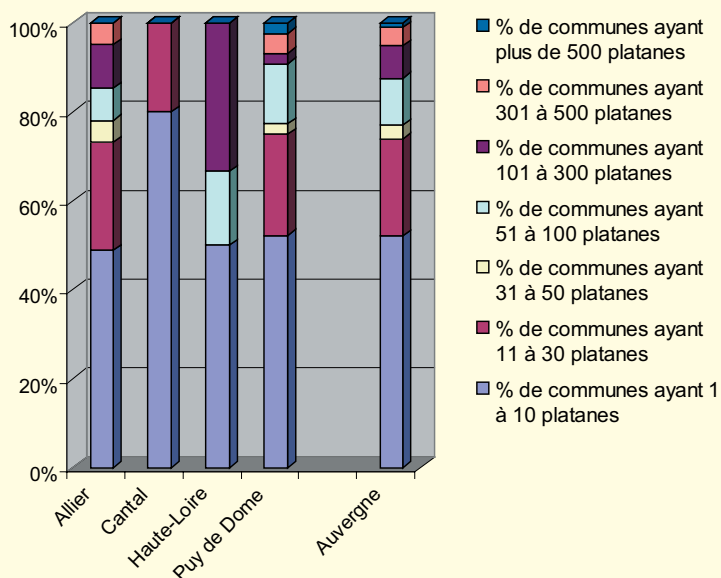
Les platanes sont présents dans tous les départements de la région Auvergne.

Sans surprise, les platanes s'observent surtout dans les départements de l'Allier et du Puy de Dôme. Pour l'Allier, l'espèce est présente dans presque tous les secteurs du département. Pour le Puy de Dôme, il est fréquemment observé dans la « grande Limagne ».

Dans ces départements, mais également dans la Haute-Loire et le Cantal, la distribution géographique s'organise assez nettement à proximité des grands cours d'eau : Val de Loire (Haute Loire et Allier) ; Val d'Allier ; Alagnon ; Cher ; Dore ; Sioule.

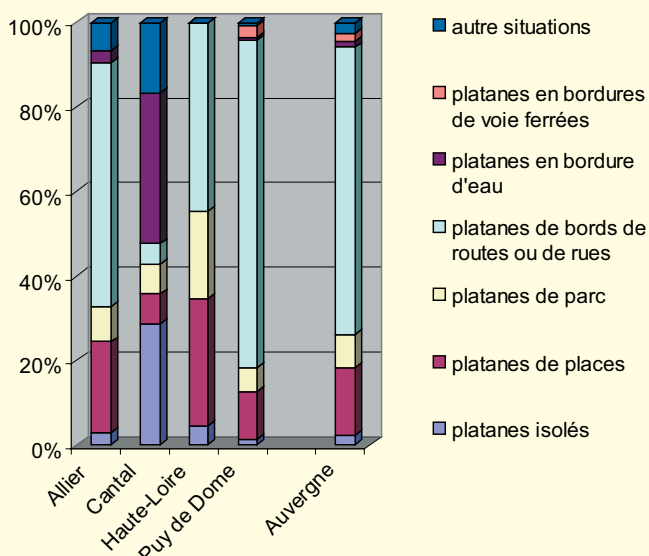
En effectif, c'est essentiellement un arbre urbain présent dans toutes les grandes agglomérations (Aurillac, Clermont-Ferrand, Moulins, Le Puy en Velay, Vichy, Montluçon, Cournon d'Auvergne,...). Pour certaines grandes villes, les effectifs sont importants : 2083 platanes à Clermont-Ferrand par exemple. Les communes ayant peu d'habitants et un grand nombre de platanes sur leur territoire sont rares en Auvergne.

Répartition des communes par classes d'effectifs de platanes



L'arbre est toutefois assez présent dans les zones rurales où on le trouve généralement en effectif faible au centre des bourgs, souvent à proximité des édifices publics (écoles, mairie, gendarmerie,...). Sa présence en grands alignements continus en bord de routes, voies ferrées ou navigables est assez rare même si l'on peut en voir le long des anciennes nationales, surtout dans l'Allier et ponctuellement dans le Puy de Dôme et la Haute Loire. Le platane se développe majoritairement en dessous de 700 m d'altitude. Il existe pourtant à cette altitude de beaux alignements (Aurillac, 705 m).

Environnement des platanes



Mais le platane pousse plus haut : de beaux individus isolés peuvent être observés autour de 870-920 m (Murat 15 ; La Bourboule 63 ; Rochefort-Montagne 63,..) : il existe probablement quelques individus à près de 1000 m d'altitude. Cela n'est cependant pas surprenant puisqu'on trouve des platanes depuis le Magreb jusqu'en Scandinavie.

Dans l'environnement, les platanes se trouvent en très grande majorité en bordure des infrastructures routières (rues, routes, places, parkings,...). Dans les parcs, c'est une espèce assez courante, surtout dans les parcs publics. Il y a également des individus ou des alignements remarquables de platanes dans de grandes propriétés privées, en particulier dans l'Allier.

Le platane est donc une espèce disséminée sur l'ensemble de l'Auvergne. Au total, l'effectif est loin d'être négligeable, d'autant plus que ce sont souvent des arbres de grande taille qui organisent l'espace. Quatre d'entre eux (2 à Vichy (03), 1 à Ménétrol (63) et 1 à Issoire (63)) sont même classés «arbres remarquables» par le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne, le Centre Régional de la Propriété Forestière et l'Office National des Forêts.

## ***Y a-t-il du chancre coloré du platane en Auvergne ?...***

Le chancre coloré est une maladie due au champignon *Ceratocystis platani* qui est spécifique du platane. Très virulent il peut détruire des platanes vigoureux en quelques mois.

Sur le tronc ou sur les grosses branches apparaissent des nécroses violacées, qui progressent en forme de flamme le long du tronc de l'arbre. Les tissus atteints sèchent, l'écorce se fendille et reste adhérente au tronc. Il n'y a pas de bourrelet en bordure de ces nécroses.

La densité du feuillage se réduit, les feuilles diminuent de taille et jaunissent légèrement, la fructification devient plus abondante.

Si l'arbre est abattu, des vaisseaux nécrosés noirs disposés en rayons sont visibles.

*Flammes violettes, écorce craquelée, ...*

*...vaisseaux noirs en rayons,  
sont les symptômes du chancre coloré du platane*



***...A ce jour aucun foyer de cette maladie n'a été observé.***

Suite aux retours d'enquêtes toutes les communes ayant signalé des anomalies ou des mortalités suspectes de platanes ont été contactées et pour la plupart ont fait l'objet d'une visite de diagnostic pour le « Chancre Coloré du Platane » de la part d'un agent de la FREDON ou d'un agent du Service Régional de la Protection des Végétaux. Une vingtaine de visites gratuites ont été réalisées dans ce cadre. Aucune d'entre elles n'a mis en évidence d'arbres infectés par le chancre coloré du platane.

Tous les prélèvements envoyés à l'analyse ont confirmé l'absence de la maladie. Ces prélèvements ont été effectués au cours de ces visites où au cours de prospections aléatoires.

*Platane dépérissant suite à une ancienne taille trop sévère*



Les arbres morts ou dépérissants signalés ou observés étaient pour la plupart atteints par des chancres à évolution lente causés par des champignons lignivores, amadouvier, polypore hérissé, phellin tacheté étant les plus courants. Ces champignons provoquent des pourritures qui creusent à long terme des cavités parfois impressionnantes. Il est alors souvent plus à craindre pour la solidité mécanique des arbres que pour leur vitalité. Ces chancres se développent généralement à partir d'anciennes plaies de taille de gros diamètre.

Parfois les causes des dépérissements sont plus difficiles à identifier. Des pathogènes secondaires peuvent être mis en évidence mais les causes premières qui ont entraîné l'affaiblissement de l'arbre restent difficiles à prouver. Il peut s'agir de contraintes liées au sol (alimentation minérale ou hydrique), parfois des pollutions sont à envisager (sel, desherbants...).

Les symptômes sur feuillage correspondaient eux souvent à des attaques de parasites classiques, en particulier après deux années de printemps frais et humides des attaques sévères d'antracnose du platane (champignon entraînant la chute précoce des feuilles). Plus rarement, des attaques importantes d'oïdium étaient visibles. De même, l'insecte parasite appelé communément « tigre du platane » est présent dans de nombreux secteurs en Auvergne. Parfois, il pullule de façon importante entraînant de fortes décolorations de feuillages. Tous ces parasites sont classiques et si, pour certains, ils altèrent les platanes notablement, aucune lutte n'est obligatoire.

*Anthraxnose du platane*

*Oïdium du platane*



*Tigres du platane et leurs déjections au revers d'une feuille*

## **Chancre coloré du platane : un risque en Auvergne ?...**

L'Auvergne, si elle est indemne de chancre coloré à ce jour, se doit de rester vigilante : pourquoi ?

- La plupart des platanes sont situés en zone urbaine et attenants au réseau routier. Ils sont mis à rude épreuve, souvent blessés par les véhicules dans les zones de stationnements, souvent écorchés par les camions qui se « créent » des passages dans des frondaisons inadaptées à leur passage. En effet, par ces simples actions les véhicules peuvent transmettre la maladie d'un arbre à l'autre... De nombreux véhicules circulent entre l'Auvergne et les trois régions limitrophes infectées (Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées).
- De nombreux platanes sont également blessés au cours de travaux publics. Dans la région, les acteurs des travaux publics sont peu informés et interviennent peut-être parfois dans les régions infectées.
- Le très proche foyer de Feurs (42), maintenant éradiqué était à proximité des rives de la Loire en amont du département de l'Allier et du canal latéral à la Loire. Cela constitue un risque réel pour la diffusion de cette maladie transmissible par les cours d'eau.
- Les récents foyers détectés en Savoie et en Isère laissent penser que la maladie s'adaptera à notre climat !

**Ainsi tous symptômes pouvant rappeler la maladie du chancre coloré doivent toujours être signalés à la FREDON ou au SRAI.**

Pour des renseignements complémentaires sur cette maladie ou pour obtenir la plaquette d'information sur cette maladie sous forme électronique ou papier contactez la FREDON ou le SRAI. **Pour nous contacter :**

DRAAF / SRAI - AUVERGNE  
Service Régional de l'Alimentation  
Site de Marmilhat  
63370 LEMPDES  
Tel 04. 73. 42. 14. 83.  
srpv.draaf-auvergne@agriculture.gouv.fr



FREDON - AUVERGNE  
Fédération Regionale de Défense  
contre les Organismes Nuisibles  
Site de Marmilhat  
63370 LEMPDES  
Tel 04. 73. 42. 14. 63.

